

Cormeilles-en-Parisis, le 8 octobre 2024

Madame, Monsieur,

Nous organisons un **séjour APPN dans le Jura** pour tous les élèves des classes de 5èmes A et B. Celui-ci se déroulera du **lundi 9 juin au vendredi 13 juin 2025**.

Le coût de ce voyage est de 428€, moins 22 € de participation du Foyer Socio-Éducatif du collège **soit 406€ à financer par les familles**, voir moins grâce à la vente de divers produits (sweats, gourdes, chocolats, etc.).

Si vous souhaitez que votre enfant participe à ce voyage scolaire, nous vous demandons 3 chèques : un de 116.00€ (encaissé en novembre), un 2^{ème} de 145€ (encaissé en février) et un 3^{ème} de 145€ (encaissé en avril).

En versant cette somme, vous vous engagez à ce que votre enfant participe au séjour ; aucun remboursement ne sera effectué pour un autre motif que médical.

Les élèves qui participent à ce voyage doivent nous remettre **avant le jeudi 17 octobre** :

- **Les 3 chèques** à l'ordre de **l'agent comptable du collège Daguerre**, avec au dos de celui-ci les prénom, nom et classe de l'élève.
- **ou** un paiement **en espèces** ;
- **ou** un paiement de tout ou partie de cette somme, en **chèques vacances**.

Le tout accompagné du coupon réponse ci-joint.

Sachez également que :

- **le fond social collégien** peut aider au financement d'une partie du voyage pour les familles qui rencontreraient quelques difficultés. Si vous souhaitez demander cette aide, veuillez contacter directement le service intendance du collège, sur place ou par téléphone 01.39.78.75.01 ou par courriel : int.0951099d@ac-versailles.fr
- de nombreux **Comités Sociaux et Économiques** (comités d'entreprise) participent au financement des voyages scolaires, pensez à vous renseigner auprès d'eux. Nous vous fournirons alors les justificatifs nécessaires.

Nous nous tenons à votre disposition si vous souhaitez de plus amples renseignements et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Mme CENDRE et Mme BATARD, Professeurs d'EPS